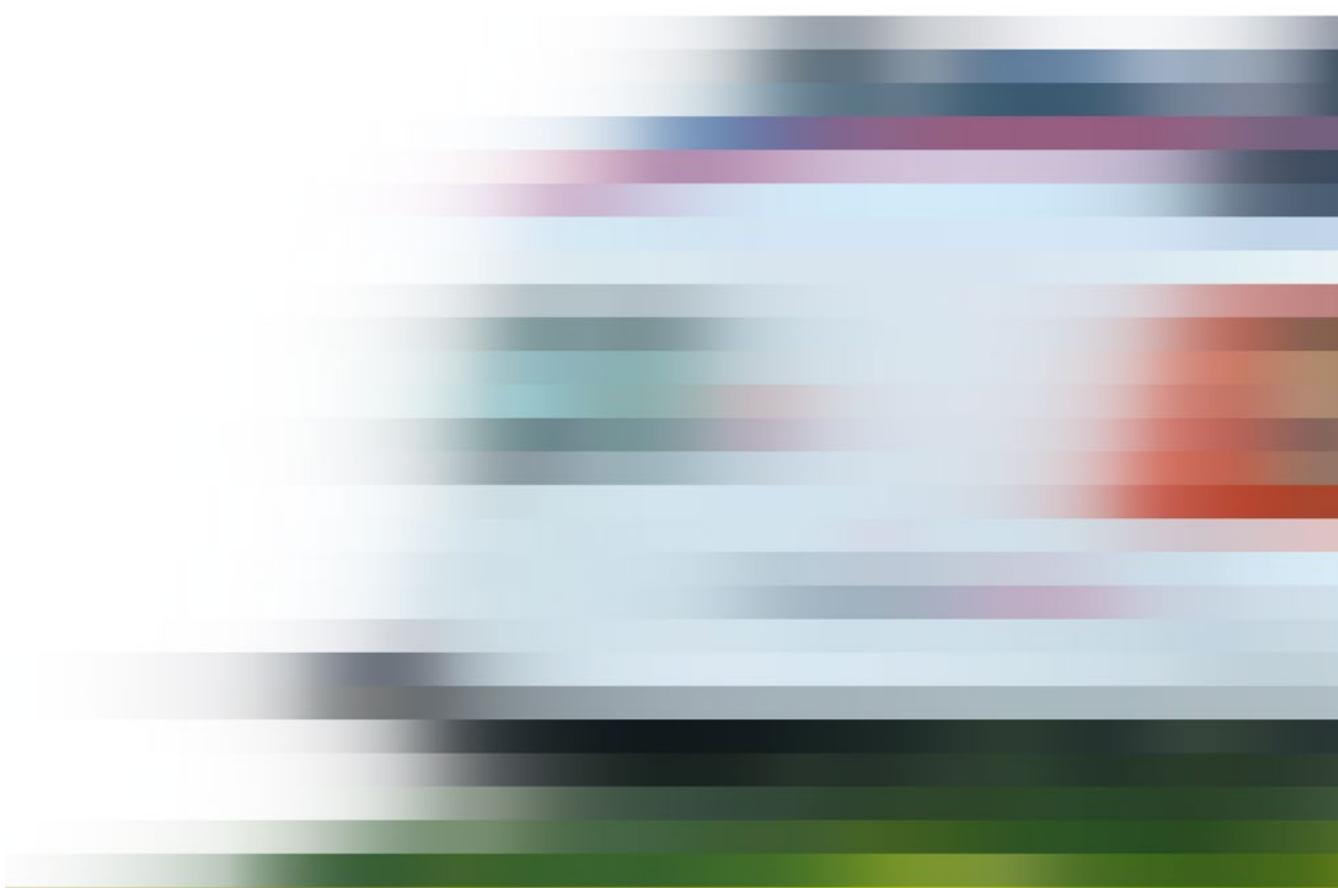
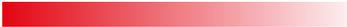


Rapport annuel 2019





Sommaire.



Double regard sur 2019	4
Corporate governance	6
Chiffres clés	8
Organigramme	9
Valeurs	10
Consolider les effectifs	13
Des prestations de qualité	14
Surprendre la clientèle	16
Rétrospective	18
Rapport financier	22

Double regard sur 2019.

Avec Alain Barbey, Président du Conseil d'administration de RegionAlps, et Yves Marclay, Directeur

Quels ont été les moments clés qui ont marqué 2019 en ce qui concerne RegionAlps ?

Yves Marclay: 2019 a été une année très particulière pour notre entreprise. Nous avons pu surprendre chaque mois nos clients avec des actions et des partenariats spécifiques. Cette présence soutenue a marqué les 15 ans de notre société. Sur le fond, on ne peut pas dire qu'il y ait eu un temps fort en particulier. Il y en a eu en réalité douze qui ont mis en lumière l'engouement actuel pour les domaines de la culture et du sport. Notre approche a consisté à associer la mobilité à chacun de ces événements. Cette dimension est prépondérante. Elle esquisse les contours du futur de RegionAlps.

Alain Barbey: En prenant part à toutes les manifestations importantes dont il est le transporteur officiel et préférentiel, RegionAlps s'est encore plus inscrit dans le paysage de notre région. Ce constat vaut même au-delà des frontières cantonales avec notamment ce train spécial qui a desservi la Fête des Vignerons lors de la Journée du Valais. Dans ce registre toujours, n'oublions pas le « Train des pères Noël » qui va jusqu'à Genève. Ce sont autant de clins d'œil sympathiques qui permettent de mieux identifier RegionAlps en tant qu'acteur phare de la mobilité. Les gens se l'approprient de cette façon comme étant leur train.

Du point de vue des résultats économiques, comment qualifieriez-vous l'exercice écoulé ?

YM: L'an passé, nous avons vu une progression tout à fait réjouissante de nos performances dans tous les secteurs. Nous avons ainsi flirté avec les 90 millions de kilomètres-voyageurs pour 9,2 millions de passagers transportés. Par rapport à 2018, ce résultat représente une augmentation de trois pour cent. Notre chiffre d'affaires a, quant à lui, dépassé largement les 40 millions pour atteindre 44,6 millions de francs. Nous avons pu dégager une marge positive de 1,2 million de francs. Ces indicateurs illustrent notre efficacité, notre pragmatisme et notre productivité dans un contexte global favorable à la mobilité en transports publics. Ils nous permettent d'envisager l'avenir avec une relative sérénité.

AB: Le Conseil d'administration est très satisfait de ce bilan. Il n'est pas dû au hasard. Il est le fruit de beaucoup de travail, ceci sur plusieurs aspects, tels que la communication, la visibilité et la place que RegionAlps a acquise comme entité auprès du Canton. C'est une première étape.

Comment expliquez-vous ce succès ?

YM: Nous pouvons compter sur un atout fondamental, à savoir notre offre de base RER Valais | Wallis qui relie St-Gingolph à Brig, sans oublier les dessertes de Martigny au Châble et à Orsières.

AB: Cette progression a été possible du fait que notre chaîne de mobilité est complète et que tous nos partenaires clés s'impliquent avec conviction pour répondre aux attentes de nos clients. De surcroît, RegionAlps a rempli sa mission d'entreprise formatrice, puisque onze nouveaux pilotes de locomotive ont bénéficié de notre encadrement en 2019.

L'approche tactique que vous aviez définie a donc porté ses fruits.

AB: Nous avons pu agir en concordance avec le Conseil d'administration et avec les actionnaires que nous représentons. La stratégie pour 2019 était très importante dans le sens où nous souhaitions donner une orientation et une impulsion différentes à RegionAlps. Cette année a été charnière.

Au demeurant, plusieurs personnes ont rejoint le Conseil d'administration. Il a fallu apprendre à fonctionner ensemble. Nous y sommes parvenus, de telle sorte qu'il existe maintenant une excellente dynamique en son sein. Nous sommes en mesure d'aborder tous les sujets sans qu'il y ait de tabous.



Yves Marclay, Directeur

En pratique, quelles innovations avez-vous introduites ?

AB: Nous avons décidé de nous réorienter vers de nouvelles activités pour nous doter de relais de croissance supplémentaires. Dans cette perspective, nous avons commencé à mettre en place un dispositif sur trois fronts. Premièrement, à l'opérationnel avec des rames qui sont pilotées désormais jusqu'à Lausanne par des mécaniciens RegionAlps. Deuxièmement, par le biais de trains tests, comme le direct tôt le matin entre Monthey et Lausanne pour lequel nous avons le lead. Troisièmement, en assumant la conduite du Verbier-Express en collaboration avec les CFF.

YM: La valorisation des synergies avec nos partenaires, dont en priorité les CFF, est très importante, pour nous comme pour eux. Les offres aux heures de pointe ou celles destinées aux touristes constituent de vrais relais de croissance.

Y a-t-il des aspects moins porteurs à relever ?

YM: En analysant les différents postes du bilan, nous sommes parvenus à la conclusion que, sous l'angle des recettes et de l'observation des budgets, nos performances sont absolument conformes à nos projections. Ce point est très positif. Il illustre la responsabilisation de tous nos cadres dans leurs dicastères respectifs.

Un seul bémol est à noter en ce qui concerne la maintenance du matériel roulant de type Domino. En raison du nombre de pannes et de problèmes en service enregistrés, nous n'avons pas pu tirer profit de l'ensemble des budgets qui étaient destinés aux nécessaires améliorations de ces véhicules. Mais nous avons depuis engagé une offensive avec les CFF afin de corriger le tir.

D'autres ajustements managériaux ou commerciaux sont-ils à prévoir ?

AB: RegionAlps a pour vocation d'être une entreprise low cost en termes de coûts effectifs (et non de performances, bien sûr). Grâce à l'augmentation de la productivité liée à la mobilisation de nos collaborateurs, nous obtenons un taux de coûts administratifs modéré et un taux horaire par mécanicien très concurrentiel. Par contre, nous devons en permanence ajuster ces paramètres en fonction de l'évolution de nos activités et de nos besoins.

Sur le plan commercial, nous cherchons à être plus visibles. Ces deux dernières années, nous avons bien davantage occupé le terrain. Nous ne sommes plus perçus uniquement comme des prestataires de services des CFF, mais comme une entité propre et comme la véritable colonne vertébrale de la mobilité en Valais.

YM: Des réflexions sont en cours, en particulier en ce qui concerne la vente et la communication. Il nous faut nous montrer à la fois simples, efficaces et proches. Nous devons surtout rester orientés vers les besoins de nos clients. Pour autant, nous sommes confrontés à un contexte dont nous devons tenir compte. De nouvelles contraintes de gestion nécessiteront notamment une adaptation de notre organisation financière permettant de renforcer notre contrôle de gestion et notre capacité de reporting.

Y a-t-il d'autres secteurs d'activité qui ont connu une évolution particulière ?

YM: Un aspect s'est révélé à la fois préoccupant et réjouissant, à savoir le taux d'occupation des trains en lien avec leur fréquence. Nous avons doublé les capacités des trains aux heures de pointe, ce qui est très bien. Nous devons toutefois rester attentifs, car cette solution ne résout pas tout. Nous cherchons à favoriser les transferts de capacité aux heures creuses. Dans cette optique, nous travaillons par exemple avec les centres scolaires pour décaler les horaires de certaines classes.

Sur quels secteurs allez-vous mettre l'accent pour atteindre les objectifs de croissance 2020 ?

YM: Au niveau du matériel roulant, nous avons connu une mue réjouissante au début 2019 avec bon nombre d'améliorations qui ont abouti à un taux de kilométrage sans problème nettement supérieur à ce qu'il était auparavant. Or, il s'agit là de l'un de nos facteurs de préoccupation principaux. Pour parvenir à ce résultat, un suivi dédié à la flotte RegionAlps a été assuré à Brig. Tout n'a cependant pas été parfait.

AB: Nous allons optimiser de manière générale la desserte de Monthey qui reste un point sur lequel nous avons enregistré peu de progrès.

RegionAlps a par contre été la première compagnie régionale à voie normale à mettre en place les billets dégriffés, avec beaucoup de succès. Cela montre que nous sommes, certes, bien implantés dans notre canton, mais que nous sommes tout autant à la pointe sur des avancées de portée nationale.

En guise de conclusion, y a-t-il un message particulier que vous souhaiteriez faire passer ?

YM: Je tiens à adresser un grand merci à nos commanditaires et partenaires. Parmi ces derniers, je ne songe pas seulement aux CFF, mais également à TMR avec qui nous travaillons très bien. Notre gratitude va aussi à toutes nos équipes qui contribuent à ce que nous nous rapprochions chaque jour de l'excellence.

AB: En effet, nos collaborateurs représentent notre assise principale. En 2019, le management et le Conseil d'administration ont eu à cœur de maintenir un dialogue constructif avec eux. Nous voulons qu'ils se sentent bien dans cette société. Voilà pourquoi nous souhaitons leur offrir une ambiance de travail agréable. Nous pourrions de cette manière continuer à avancer tous ensemble dans la bonne direction.



Alain Barbey, Président du Conseil d'administration

Corporate Governance.

RegionAlps SA est une société anonyme dont le siège social est à Martigny. Le capital-actions s'élève à CHF 6'650'000. Il est composé de 665'000 actions d'une valeur nominative de CHF 10.-. La totalité du capital-actions est libérée. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Au 31 décembre 2019, l'actionnariat de la société était composé de la manière suivante: CFF SA (70%), TMR SA (18%) et le Canton du Valais (12%).

L'Assemblée générale est l'organe suprême de la société. Elle se réunit une fois par année dans les six mois qui suivent la clôture d'un exercice. Les fonctions et les compétences de l'Assemblée générale ainsi que les droits de participation des actionnaires sont régis par les statuts. Des Assemblées générales extraordinaires sont convoquées au besoin. Au cours de l'année, l'Assemblée générale a eu lieu le 21 mai 2019 à Martigny. Les trois actionnaires, représentant la totalité de l'actionnariat, étaient présents.



Le Conseil d'administration est composé de cinq membres. La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans au plus; chaque administrateur est indéfiniment rééligible. Le Conseil d'administration élit le Président, le Vice-Président et le Secrétaire. Le Conseil d'administration délègue la conduite opérationnelle de la société au Directeur, conformément à l'article 4 du règlement d'organisation de la société. Les compétences du Conseil d'administration et de la Direction sont définies dans les statuts et dans le règlement d'organisation.

Durant l'exercice 2019, le Conseil d'administration a tenu 5 séances ordinaires. D'autres séances extraordinaires pour certains membres ont aussi été tenues.



Honoraires et frais du Conseil d'administration

	2019	2018
Tous les membres du Conseil d'administration		
Honoraires	83'200	77'800
Frais forfaitaires	6'000	5'400
Total	89'200	83'200

	2019	2018
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	26'800	26'200
Frais forfaitaires	2'000	2'000
Total	28'800	28'200

	2019	2018
Les autres membres du Conseil d'administration		
Honoraires	56'400	51'600
Frais forfaitaires	4'000	3'400
Total	60'400	55'000

Le Directeur, qui est élu par le Conseil d'administration, est responsable de l'ensemble de la gestion des affaires et des différentes opérations si celles-ci ne relèvent pas de la responsabilité de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration. Le rapport de gestion 2019 décrit les principaux éléments gérés par le Directeur général et les responsables des finances, des ressources humaines, de la production ferroviaire, du matériel roulant et du marketing.

L'Assemblée générale élit un organe de révision pour une année. L'organe de révision de RegionAlps SA est Ernst & Young AG. Durant l'exercice 2019 RegionAlps a payé 22'000 CHF pour la révision annuelle des comptes.

Gauche à droite :

Yves Putallaz, Yves Gaberell, Gérald Barras (Secrétaire), Yves Marclay (Directeur), Martin Von Känel (Vice-président), Alain Barbey (Président), Paul Blumenthal.

Chiffres clés.



75

Collaborateurs
(moyenne annuelle)



62%

Satisfaction collaborateurs



140

Jours de formation cumulés



44.6 MCHF

Chiffre d'affaires



89.6 MIO

Voyageurs-km



9.2 MIO

Voyageurs



41.7%

Taux de couverture



93.43%

Ponctualité



91.8%

Disponibilité de la flotte



83%*

Satisfaction clients



138

Réclamations clients



2.2%

Fraude



2'621

Abonnés Facebook



6'211

Newsletters envoyées



38

Partenaires marketing

* Enquête 2018. Prochaine enquête en 2020.

Organigramme



Valeurs.



Service

Le client fait partie de nos priorités. Nous nous engageons à garantir un service à la clientèle de haute qualité.



Sécurité

Les clients sont acheminés dans les meilleures conditions possibles, en privilégiant leur sécurité et celle des collaborateurs.



Responsabilité

Chaque collaborateur est motivé et sait prendre ses responsabilités pour le bien de l'entreprise.



Compétence

Chaque collaborateur est formé à ses tâches. Ses connaissances sont mises à jour et développées. Les employés connaissent bien leur travail et sont compétents dans ce qu'ils font.



Efficience

La recherche de la solution la plus économique est systématique mais ne se fait pas au détriment de la qualité des autres valeurs. Elle renforce la crédibilité et la force de l'entreprise auprès des mandants.



Solidarité

L'entraide est la clé de la réussite. Chaque collaborateur se doit d'aider et a droit à se faire aider au sein de l'entreprise.





Consolider les effectifs et renforcer les compétences.

Le développement de RegionAlps a été illustré en 2019 par la plus forte augmentation de ses effectifs depuis sa création : 17 engagements pour 4 départs de collaborateurs, ce qui amène l'effectif de fin d'année à 80 collaborateurs. En revanche, l'enquête de satisfaction du personnel de 2019 a révélé un net recul de l'indice de satisfaction à 62%, représentant une baisse de 17% par rapport à la précédente enquête de 2017. Par ailleurs, RegionAlps a implémenté avec succès un nouveau logiciel de traitement des salaires conforme aux normes Swissdec.

Dans le domaine de la formation, trois classes d'aspirants mécaniciens ont été mises en place au cours de l'année, dont une en collaboration avec « Formation CFF » sur le site de Lausanne. Cela a permis, d'une part, de répondre à la réduction de l'effectif des mécaniciens survenue après quelques départs, et d'autre part, à assurer les

nouvelles prestations du changement d'horaire 2019. Des formations ont ainsi été dispensées pour le matériel roulant Twindexx et RV Dosto, de même que pour la connaissance de ligne entre Aigle et Lausanne destinée à l'exploitation du RegioExpress St-Maurice – Annemasse sur ce tronçon. En outre, tous les contrôleurs sporadiques et membres de la direction ont suivi la formation « BLS-AED » (mesures de réanimation de base - défibrillation automatique externe). Une offre ciblée de formations continues a ainsi pu être dispensée au cours de l'année.

Sur le plan de la planification du personnel de conduite, le changement de stratégie de travail a permis l'optimisation de tours de service entre les CFF et RegionAlps et garantit ainsi un taux horaire attractif pour les commanditaires.

Konsolidierung der Personalbestände und Verstärkung der Kompetenzen.

Die Entwicklung von RegionAlps wurde 2019 vom grössten Personalzuwachs seit ihrer Gründung geprägt: 17 Neuanstellungen gegenüber 4 Personalabgängen, wodurch sich die Zahl der Mitarbeiter zum Jahresende auf 80 erhöhte. Im Gegensatz dazu zeigte die Umfrage zur Mitarbeiterzufriedenheit im 2019 einen starken Rückgang des Zufriedenheitsindex auf 62%, was einem Rückgang von 17% im Vergleich mit der vorherigen Umfrage im Jahr 2017 entspricht. Darüber hinaus hat RegionAlps erfolgreich eine neue Lohnverarbeitungssoftware eingeführt, die den Swissdec-Standards entspricht.

Im Bereich der Ausbildung wurden im Laufe des Jahres drei Klassen von Lokführer-Anwärter angestellt, darunter eine in Zusammenarbeit mit der Ausbildung SBB am Standort Lausanne. Damit konnte einerseits auf die Abgänge bei den Lokführern reagiert und andererseits die neuen Dienste des Fahrplanwechsels 2019 sichergestellt werden.

Die Lokführer wurden auf den Fahrzeugen "Twindexx" und "RV-Dosto" ausgebildet. Zusätzlich haben sie die Streckenkenntnis für die Linie Aigle - Lausanne erhalten, damit sie den RegioExpress auf diesem Abschnitt bedienen können.

Darüber hinaus haben alle Stichkontrolleure und Mitglieder der Geschäftsleistung das Kurszertifikat "BLS-AED" (Basic Life Support - automatisierter externer Defibrillator) erfolgreich abgeschlossen. So wurde im Laufe des Jahres ein gezieltes Angebot an Weiterbildungen angeboten.

In Bezug auf die Planung der Lokführer konnte durch eine geänderte Arbeitsstrategie die Dienststouren zwischen SBB und RegionAlps optimiert und damit ein attraktiver Stundensatz für die Auftraggeber garantiert werden.

Assurer des prestations de qualité.

La fiabilité et la disponibilité du matériel roulant des rames DOMINO étaient bonnes durant les trois premiers mois de l'année. Mais la réorganisation interne des CFF au sein du Traffic Control Center a fortement impacté l'état de la flotte RegionAlps, tant sur la qualité de prestations que la planification annuelle de la maintenance des rames DOMINO. Les rames NINA restent quant à elles fiables. Le nouveau tunnel de lavage du centre d'entretien de Brig permet un entretien optimal des véhicules. De plus, l'engagement aux CFF d'un nouveau manager opérationnel de la flotte est très apprécié et permet d'assurer un bon suivi technique des véhicules RegionAlps.

Dans le Haut-Valais, Ruffiner Reisen, l'un des deux sous-traitants de la ligne de bus Leuk-Visp, a mis en service trois nouveaux véhicules équipés d'un plancher surbaissé conforme à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Munis d'un nouveau système d'information voyageurs, les écrans permettent de suivre le parcours de la ligne de bus.

Depuis le changement d'horaire 2019, les contrôleurs sporadiques assurent désormais la prestation de relevé de fréquence et continuent de renforcer le lien avec la clientèle.





Sicherstellung von qualitativ hochstehenden Dienstleistungen.

Die Zuverlässigkeit und Verfügbarkeit des Rollmaterials der DOMINO-Züge war in den ersten drei Monaten des Jahres gut. Die interne Reorganisation der SBB innerhalb des Traffic Control Center hatte jedoch grosse Auswirkungen auf den Zustand der RegionAlps-Flotte sowohl was die Qualität der Dienstleistungen als auch die jährliche Instandhaltungsplanung der DOMINO-Züge betrifft. Die NINA-Züge bleiben zuverlässig. Die neue Durchlaufreinigung im Wartungszentrum Brig gewährleistet eine optimale Fahrzeugwartung. Die Anstellung eines Flottenmanagers bei der SBB für die RegionAlps Flotte wurde sehr begrüsst, da sie hilft einen guten technischen Unterhalt zu gewährleisten.

Im Oberwallis hat Ruffiner Reisen, einer der beiden Dienstleister der Buslinie Leuk-Visp, drei neue Fahrzeuge in Betrieb genommen, die gemäss dem Behindertengleichstellungsgesetz (BehiG) mit Niederflur und Fahrgastinformationssystem ausgestattet sind.

Seit dem Fahrplanwechsel 2019 führen die Stickkontrolleure zusätzlich noch die Frequenzerhebung (FQ) durch und stärken damit den direkten Kundenkontakt.

Surprendre la clientèle et resserrer les liens avec les parties prenantes.

La volonté d'inspirer le client et de le surprendre sur les lignes régionales s'est déployée tout au long de l'année 2019, notamment par la campagne « Inspirés? Respirez! » menée à l'occasion du 15ème anniversaire de la société. RegionAlps a su valoriser ses partenariats et décliner au fil des mois de nombreuses actions mêlant mobilité et culture, loisirs, gastronomie ou patrimoine.

En parallèle, RegionAlps renforce sa collaboration avec les CFF par différentes mesures dans les domaines de la production ferroviaire, l'offre transversale et la commercialisation afin de répondre aux problématiques de mobilité en Valais. Il s'agit maintenant de les déployer davantage et de les pérenniser.

Du point de vue de la gestion des parties prenantes, le lien avec les communes se développe par le biais de rencontres et le lancement d'une newsletter institutionnelle conjointe, envoyée aux membres des Conseils communaux valaisans. Un nouveau produit est par ailleurs lancé en fin d'année, grâce au partenariat entre les CFF, RegionAlps, TMR, TéléVerbier et RailAway : le Verbier Express. Il assure tous les week-ends de la saison de ski une liaison directe entre Genève-Aéroport et Le Châble. Il s'agit de la première étape de la perspective destination « Les 4 Vallées » dont RegionAlps, transporteur ferroviaire régional, participe activement.



Die Kunden überraschen und die Beziehungen zu den Stakeholder stärken.

Der Wunsch, die Kunden zu inspirieren und sie auf den regionalen Strecken zu überraschen, zog sich durch das ganze 2019, insbesondere durch die Kampagne "Einsteigen. Aufatmen!", anlässlich des 15-jährigen Bestehens des Unternehmens. RegionAlps konnte seine Partnerschaften aufwerten und im Laufe der Monate zahlreiche Aktionen durchführen, die Mobilität und Kultur, Freizeit, Gastronomie und Kulturerbe miteinander verbinden.

Gleichzeitig verstärkt RegionAlps ihre Zusammenarbeit mit der SBB durch verschiedene Massnahmen in den Bereichen Bahnproduktion, bereichsübergreifendes Angebot und Vermarktung, um auf die Mobilitätspotentiale im Wallis zu antworten. Es geht jetzt darum, sie mehr einzusetzen und ihre Nachhaltigkeit zu sichern.

Aus Sicht des Stakeholder-Managements wird die Verbindung zu den Gemeinden über gemeinsame Sitzungen und mit einem institutionellen Newsletter, der an alle Walliser Gemeinderäte verschickt wird, ausgebaut. Dank der Partnerschaft zwischen der SBB, RegionAlps, TMR, TéléVerbier und RailAway wurde Ende des Jahres auch ein neues Produkt eingeführt: Der Verbier Express. Er bietet an jedem Wochenende der Skisaison eine direkte Verbindung zwischen Genf-Flughafen und Le Châble an. Dies ist die erste Etappe der Gesamtperspektive "Les 4 Vallées", an der RegionAlps, als regionales Bahnunternehmen, aktiv beteiligt ist.



Rétrospective 2019

Janvier-juillet.

Janvier

Alexandre Fardel est nommé nouveau responsable de la production ferroviaire et remplace Bernard Bumann, l'un des fondateurs de RegionAlps.

Deux nouvelles collaboratrices renforcent l'équipe du contrôle sporadique et réalisent notamment le relevé de fréquence sur les lignes RegionAlps.

16-20 janvier: RegionAlps valorise son partenariat avec le Oh! Festival et surprend les voyageurs par divers spectacles itinérants dans les trains.

1er février: Engagement d'un mécanicien formé.

Chaque samedi, RegionAlps distribue cafés et croissants en gare du Châble pour les skieurs.

Février

13-28 avril: A l'occasion de «Pâques au Swiss Vapeur Parc», RegionAlps propose une offre combinée train et entrée au parc en partenariat avec le Swiss Vapeur Parc.

Chaque samedi, une chasse aux œufs interactive est développée dans les trains avec de nombreuses entrées loisirs à gagner pour les voyageurs.

24 avril / 1er mai et 5 mai: Grâce à leur dossier, les participants du Tour du Chablais bénéficient du transport régional pour se rendre aux départs des étapes valaisannes.

Avril

1er mars: Trois aspirants-mécaniciens sont engagés.

14, 16, 21 et 30 mars: RegionAlps collabore avec la Société des écrivains valaisans et propose des lectures dans les trains.

30 mars et 22 avril: En partenariat avec Téléverbier, des après-ski se déroulent dans les trains entre Le Châble et Martigny.

Durant l'hiver, plus de 1'500 élèves ont voyagé sur la ligne de l'Entremont pour les sorties à ski.

Mars



Mai

- 1^{er} mai** : Deux aspirants-mécaniciens sont engagés.
 - 18 mai** : Lancement de la saison de Valais Roule, avec diverses actions promotionnelles dans les trains pour favoriser la mobilité combinée et la location des vélos dans les gares durant l'été.
 - 21 mai** : Lors de l'Assemblée générale ordinaire à Martigny, les administrateurs renouvellent leur mandat pour une année.
 - 22-26 mai** : RegionAlps met en place avec Culture/Kultur Valais un plan de mobilité permettant un accès facilité pour les spectateurs et les professionnels du théâtre à l'occasion de la Rencontre du théâtre suisse.
- L'enquête de satisfaction des collaborateurs est menée. Le taux de retour est de 90%, mais le résultat est en recul par rapport à 2017.
- 31 mai** : Départ de deux mécaniciens pour le BLS.

Juin

- 2 juin** : A l'occasion du SlowUp Valais, le transport des vélos est offert sur réservation dans les trains régionaux. Une animation RegionAlps est proposée sur la place de la Planta à Sion.

Juillet

- 1^{er} juillet** : Deux nouveaux contrôleurs sporadiques sont engagés.
- 20 juillet** : Lors de la Journée des Familles dédiée aux collaborateurs de la société, une quarantaine de participants profitent de la région de Bex-Gryon.
- 26 juillet** : Un train spécial entre Brig et Vevey est organisé pour la journée valaisanne de la Fête des Vignerons, afin de conduire les invités et les artistes valaisans en toute simplicité.
- 31 juillet** : L'offre de transport est renforcée à l'occasion des feux d'artifice au Bouveret.
- 31 juillet** : Départ d'un mécanicien pour les CFF.



Rétrospective 2019

Août-décembre.

Août

2 août: Une nouvelle collaboratrice rejoint l'équipe de la production ferroviaire.

15 - 18 août: Durant l'Open Air de Gampel, des trains supplémentaires sont organisés pour faciliter l'accès à la manifestation.

19 août: A l'occasion de la rentrée scolaire, une action de distribution de trousse et de pommes, en collaboration avec l'Interprofession des Fruits et Légumes, est assurée dans les gares de Visp, Sion, Martigny et St-Maurice.

26 août: En collaboration avec le Canton du Valais et les CFF, RegionAlps devient la première entreprise régionale à voie normale à ouvrir les billets dégriffés sur le trafic régional ferroviaire.

29 août: RegionAlps offre l'accès en transport public aux participants de la Rentrée économique du Valais.

31 août - 8 septembre: RegionAlps est partenaire mobilité du Swisspeaks Trail.

Septembre

RegionAlps mène un partenariat avec les clubs EHC Visp et HC Sierre et fait bénéficier leurs abonnés respectifs du transport régional pour se rendre aux matchs à domicile.

1^{er} septembre: Cinq aspirants-mécaniciens sont engagés.

12 - 22 septembre: Dans le cadre de la Semaine du Goût, RegionAlps distribue des soupes dans les gares du Châble et de St-Maurice.

14 septembre: A l'occasion de la Marche des Cépages, RegionAlps renforce son offre depuis Salgesch pour garantir un retour en toute sécurité aux participants.

27 septembre - 6 octobre: En qualité de partenaire mobilité de la Foire du Valais, RegionAlps dessert l'arrêt Martigny-Expo chaque 30 minutes et propose une animation en apesanteur dans l'enceinte de la Foire.



9 novembre: Grâce aux contre-marques distribuées par les musées partenaires, 800 visiteurs de la Nuit des Musées voyagent librement en transports publics sur le réseau RegionAlps, CarPostal, TPC et SMC.

14-17 novembre: RegionAlps développe un partenariat avec Planète Santé afin de desservir leur salon au CERM.

Novembre

21-31 octobre: En raison de travaux sur la ligne Sembrancher - Orsières, le trafic ferroviaire est interrompu. Les trains sont remplacés par des bus.

12-18 octobre: Durant la *Betriebs-schaufenster Oberwallis* et la *Special-week Oberwallis*, RegionAlps mène une action commune avec Matterhorn Gotthard Bahn, CarPostal et LLB Reisen qui permet aux jeunes et futurs apprentis de découvrir les entreprises partenaires.

octobre

7 décembre: RegionAlps reconduit le train spécial St-Nicolas, reliant Genève au Châble. Ce train connaît un vif succès et découle d'un partenariat avec Téléverbier SA.

15 décembre: Le changement d'horaire propose notamment des trains supplémentaires entre St-Maurice et St-Gingolph ainsi que deux rames DOMINO supplémentaires augmentant le confort des voyageurs.

21 décembre: Inauguration du Verbier Express qui, durant les week-ends de la saison de ski, relie Genève au Châble sans changement à Martigny.

Décembre



Rapport financier.

Synthèse des aspects financiers

Bien qu'en forte régression au regard d'une année 2018 exceptionnelle, l'exercice 2019 de RegionAlps présente un excédent de 1.2 MCHF. Le chiffre d'affaires de la société se fixe désormais à 44.6 MCHF et la somme de bilan recule à 83 MCHF. Les équivalents temps plein (ETP) engagés au sein de l'entreprise croissent de près de 12 unités pour atteindre désormais une dimension historique de 75.7 ETP.

Dans un contexte de subventionnement extrinsèque en quasi-stagnation (+0.6%), la consolidation des prestations existantes et le maintien d'un « hub » de compétence attractif pour les prestations en sous-traitance ont notamment permis aux recettes de croître de manière réjouissante (+ 901 kCHF/ + 2.1%). Les prémices du développement stratégique de l'entreprise ont pu être mises en œuvre durant l'année sous revue et se reflètent à travers des coûts d'exploitation supérieurs de 2.2 MCHF à l'exercice passé (+5.6%). À ce titre, RegionAlps a notamment amorcé la formation de onze pilotes de locomotives, a poursuivi ses actions de fiabilisation et d'assainissement du matériel roulant (trois révisions lourdes, mandat de suivi par le bureau d'ingénieur Molinari) et a accru la notoriété ainsi que le capital sympathie de l'entreprise par le déploiement des actions jubilaires dédiées aux quinze ans de la société.

C'est donc sur la base de ces dimensions que les comptes de RegionAlps ont été soumis au contrôle ordinaire à l'issue de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), la fiduciaire Ernst & Young a été désignée pour effectuer cette révision.

Compte de résultats

Les comptes 2019 des prestations du trafic régional de voyageurs (TRV) se soldent sur un excédent de CHF 1'191'404.-. En ce qui concerne les prestations annexes, RegionAlps clôture avec un résultat positif de CHF 17'618.-.

Les résultats par ligne sont les suivants :

	L100/130 St. Gingolph - Brig	L133 Martigny - Orsières / - Le Châble	L12.491-493 Leuk-Raron-Visp (bus)	L12.494 Gampel-Steg - Raron- St. German	Produits annexes	Résultat final
Résultats	1 455 959	-158 625	-58 011	-47 919	17 618	1 209 022

Le taux de couverture des lignes TRV se fixe à un taux de 41.7% en régression de 0.7 points par rapport à l'exercice 2018, lui-même supérieur de 3.2 points par rapport à l'exercice 2017.

Indemnités LTV selon art. 28, al.1	Confédération	Canton	Total
Ligne 100/130 St-Gingolph - St-Maurice - Sion - Brig	12 892 734	7 571 923	20 464 657
Ligne 133 Martigny - Orsières / - Le Châble	2 277 384	1 337 511	3 614 895
Ligne 12.491 Leuk - Turtmann - Gampel-Steg / - Gampel - Raron - Visp (491-493)	820 783	482 047	1 302 830
Ligne 12.494 Gampel-Steg - Raron - St. German (494)	126 011	74 007	200 018
TOTAL REGIONALPS SA	16 116 912	9 465 488	25 582 400
Quote-part (KB)	63%	37%	100%

Produits du transport

En 2019, la fréquentation du transport public régional a continué de croître pour atteindre un niveau flirtant avec le seuil des 90 Mio. de voyageurs kilomètres. Nonobstant les résultats des post-calculations avec CFF, les recettes de trafic enregistrées sur la ligne de plaine démontrent ostensiblement l'avènement d'une mobilité plus agile et drainante vers le transport public (alternance de mobilités émergentes et transport public) avec un mix de titres dans lequel les titres de transport exclusifs (abonnement de parcours) régressent au profit de solutions forfaitaires. L'évolution des recettes de trafic de la ligne Martigny-Orsières/-Le Châble poursuit une progression linéaire de l'ordre de 1.5% et témoigne de l'amorce du changement des habitudes de mobilité deux ans après l'introduction d'une cadence à la demi-heure en heures de pointe. Ces effets exacerbés par une évolution des mœurs de plus en plus écoresponsables absorbent totalement la baisse de revenus enregistrée sur les lignes de bus et permettent une évolution favorable des produits du trafic de plus de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Indemnités des pouvoirs publics

Les indemnités allouées par les pouvoirs publics pour l'exercice 2019 sont le fruit des séances de coordination d'offre menées deux ans auparavant entre RegionAlps et les commanditaires. L'indemnité LTV (art. 28, al. 1) octroyée en 2019 conformément aux conventions d'offre fédérales et cantonales s'élève à CHF 25'582'400.-.

En plus de cette enveloppe financée conjointement par la Confédération et le Canton du Valais, la commune de Raron co-finance depuis 2018 la liaison routière entre le village de St-German et la ligne de bus reliant Loèche à Viège. Ce subventionnement de CHF 60'000 est considéré comme une indemnité des pouvoirs publics selon l'art. 28.4 de la LTV.

Produits de location de véhicules ferroviaires

Cette rubrique incorpore les revenus de la location des rames DOMINO de RegionAlps aux CFF (trafic grandes lignes) pour garantir le service ferroviaire InterRegio (IR) entre Brig et Domodossola. Depuis 2017 et la reprise du trafic régional entre Brig et Domodossola par l'entreprise BLS, le niveau de revenus se fixe entre 200 et 250 kCHF par année en fonction de l'engagement des rames.

Produits accessoires

Les recettes issues des ventes de facilités de voyage (FVP) pour les collaborateurs engagés au sein des entreprises partenaires de transport routier (Ruffiner Reisen et Steiner Reisen) ainsi que les dédommagements d'assurance intègrent ce groupe. A ce titre, l'exercice actuel se distingue par l'absence de remboursement, contrairement à l'exercice précédent où une indemnisation de près de 38 kCHF avait été accordée par l'assurance CFF à la suite de deux cas de sinistres sur le matériel roulant.

Autres produits

A la faveur de l'exploitation d'une nouvelle prestation ferroviaire « RegioExpress » entre Brig et Sion ainsi qu'à la poursuite de l'exploitation ferroviaire entre St-Maurice et Aigle, les prestations de sous-traitance avec la maison-mère CFF ont crû de l'ordre de 300 kCHF. Durant l'exercice sous revue, RegionAlps s'est en outre positionné en tant que centre de compétence attractif pour les collaborations intra-sectorielles. Ceci s'est notamment traduit par la mise à disposition de ressources de pilotes de locomotives, à la valorisation de nouvelles synergies au niveau des systèmes de données en temps réels ainsi qu'à la poursuite de collaborations fructueuses, telle que celle au soutien à l'accompagnement des trains TPC entre Aigle et Monthey. Tous ces éléments ont contribué à amener le niveau des autres produits à près de 3.5% du chiffre d'affaires.



Charges de personnel

En 2019, RegionAlps voit son effectif moyen augmenter de près de 7 EPT par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2019, 80 collaboratrices et collaborateurs (+12) étaient sous contrat avec la société. Durant l'exercice, RegionAlps a débuté la formation de dix nouveaux pilotes de locomotives afin de répondre, d'une part, aux nouveaux enjeux des systèmes d'exploitation ferroviaire, et d'autre part, à la reprise des prestations de relevés de fréquence dans les trains. A cet effet, une nouvelle assistante de production ferroviaire, deux contrôleurs et deux spécialistes du relevé des fréquences ont rejoint l'effectif de l'entreprise. Ce nouveau dimensionnement, issu des axes stratégiques de développement 2019-2022, ramène la productivité brute par FTE à un niveau plus raisonnable qu'il ne l'était lors de l'exercice précédent mais escalade désormais le niveau des frais de personnel à plus de 8.1 MCHF (+ 8.9%).

Charges d'exploitation

Le développement structurel important de l'entreprise engendre par effet de levier une hausse significative des charges d'exploitation qui se renchérissent de plus de 690 kCHF au regard de l'exercice précédent. La moitié de cette augmentation réside dans l'évolution des charges informatiques. D'une part, le développement du nouveau logiciel salarial de l'entreprise a débuté durant l'année 2019 et doit permettre à moyen terme de répondre aux nouvelles normes et défis de l'entreprise. D'autre part, les frais issus des contrats de prestations informatiques avec le groupe CFF se sont renchérissés en raison de nouvelles clés de répartition internes (par ex. les coûts du logiciel de planification du matériel roulant CERES redimensionnés depuis que CFF Cargo s'en est détaché). Durant l'année sous revue, RegionAlps a de plus recouru pour près de 150 kCHF à des mandats de prestations externes, ceci notamment afin de soutenir la planification ferroviaire, d'améliorer la disponibilité des véhicules DOMINO et de mettre à jour sa cartographie de risques et logiciels. Tous ces éléments, conjugués à des dépenses d'actions marketing plus conséquentes déployées mensuellement pour les 15 ans de la société, concourent à la hausse significative constatée sur les frais d'exploitation.

Charges de prestations ferroviaires

Les charges de prestations ferroviaires augmentent de près de 134 kCHF (+0.9%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 15'772 kCHF. Bien que RegionAlps se soit vu octroyer un rabais ETCS de l'ordre de 800 kCHF, l'évolution des coûts de location du sillon, principalement sur la ligne de plaine, explique en majeure partie la hausse constatée sur les prestations ferroviaires.

Charges de véhicules

La hausse constatée sur le poste des charges de véhicules (+685 kCHF) est à relativiser par le fait que les actions préventives et curatives sur le matériel roulant durant l'exercice antérieur avaient été exceptionnellement économes et n'avaient respectivement pas toutes pu être déployées par manque de disponibilité des véhicules. Le niveau observable des coûts en 2019 (9.5 MCHF) est d'ailleurs en ligne avec le niveau moyen observé lors des exercices 2015 à 2017. Il est à relever qu'en fin d'année 2019 trois révisions lourdes des DOMINO (R1) ont été entreprises pour un montant de plus de 1.9 MCHF. Les ordres de modifications initialement agendés pour les années ultérieures n'ont pas pu être significativement anticipés sur l'exercice 2019 contrairement au souhait des commanditaires.

Amortissements

La mise en activation de 179 kCHF de coûts de projet ETCS relatifs aux problèmes d'odométrie concourt au renchérissement observable sur le poste des amortissements.

Comptes de résultat.

Montants en kCHF
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre

RegionAlps SA	2019	2018	Delta	
PRODUITS D'EXPLOITATION	44 635	43 735	901	2.1%
Produits du trafic	17 208	16 839	370	2.2%
Indemnités des pouvoirs publics	25 642	25 489	154	0.6%
Produit de location de véhicules ferroviaires	222	224	-2	-0.9%
Produits accessoires	10	48	-38	-78.6%
Autres produits	1 552	1 135	417	36.7%
CHARGES D'EXPLOITATION	42 138	39 891	2 248	5.6%
Charges de personnel	8 110	7 450	660	8.9%
Charges d'exploitation	3 122	2 429	693	28.5%
Charges de prestations ferroviaires	15 772	15 638	134	0.9%
Charges de véhicules*	9 537	8 853	685	7.7%
Amortissements	5 598	5 521	76	1.4%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	2 497	3 844	-1 347	-35.0%
Résultats financiers	-1 288	-1 403	115	-8.2%
Résultats annuels	1 209	2 441	-1 232	

* y.c. variation de la provision pour grandes révisions.



Bilan.

Au 31 décembre 2019, le patrimoine de RegionAlps se fixe à 83 MCHF (en baisse de 2.3% par rapport à 2018). Au niveau des ressources, les excellents résultats enregistrés lors des deux derniers exercices permettent de faire évoluer la part des fonds issus des apports propres de 13.9% à 15.7% et par conséquent de diminuer le niveau d'endettement de l'entreprise de près de 2%. L'évolution positive des fonds propres ne permet toutefois pas de contrebalancer la baisse des capitaux permanents de l'entreprise qui se réduisent de 3.2 MCHF en raison notamment du remboursement des engagements à long terme auprès des CFF. Le financement de l'activité est toutefois assuré et se traduit par un fond de roulement positif de 14.5 MCHF (+20%) qui permet de faire face avec sérénité aux besoins de financements futurs.

Actifs circulants

Les actifs circulants augmentent de 3'649 kCHF (+ 18.6%). Ceci s'explique majoritairement par la saine situation globale du «Cashpool» du groupe CFF dont la part affiliée à la société RegionAlps augmente de près de 3 MCHF. La fine croissance de l'encaissement relatif aux voyageurs amendés sans titre de transport valables ainsi que celle de la délimitation des recettes de trafic à recevoir en fin d'année par le groupe CFF contribuent également à cette évolution.

Actifs immobilisés

Le niveau des actifs immobilisés diminue de 5'637 kCHF (- 8.6%). La valeur comptable des immobilisations corporelles, regroupant l'ensemble du parc véhicules DOMINO et NINA, se réduit de 5'418 kCHF, soit à 59'748 kCHF au 31 décembre 2019. Cette valeur intègre une diminution de 221 kCHF relative à la contribution allouée pour l'installation des marches mobiles sur les rames NINA conformément à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Durant l'année sous revue, les immobilisations en construction ont quasiment pu être intégralement activées (-218 kCHF). Celles-ci concernaient les coûts du projet entrepris par la maison-mère CFF avec le fournisseur Siemens quant à la résolution des problèmes d'odométrie observés depuis la mise en place de l'ETCS sur les véhicules DOMINO. Au niveau des immobilisations financières, celles-ci reflètent la part sociale acquise en 2017 auprès de la coopérative de mutualisation des entreprises de transport public «MOVIplus» et inscrite à sa valeur nominale de mille francs au bilan.

Dettes à court terme

Les dettes à court terme augmentent de 1'243 kCHF (+16.4%) pour atteindre un niveau de 8'797 kCHF au 31.12.2019. La réorganisation entreprise au sein de CFF Operations durant l'exercice 2019 a considérablement grevé la réactivité des processus de facturation intercompagnie et a par conséquent induit une hausse significative des délimitations établies par la maison-mère. Cette croissance notoire des passifs de régularisation est toutefois partiellement contrebalancée par une meilleure situation du niveau des soldes ouverts auprès des fournisseurs tiers (-513 kCHF) en fin d'année ainsi que par une dissolution de plus de 90 kCHF de la provision pour heures supplémentaires et vacances du personnel.

Dettes à long terme

En 2019, les dettes à long terme se réduisent de 4'439 kCHF (-6.8%). La politique de remboursement des huit prêts ouverts auprès des CFF s'est poursuivie et aucun nouvel emprunt n'a été négocié durant l'année. La dette contractée pour l'acquisition de trois rames NINA en 2009 auprès des institutions publiques se réduit de 326 kCHF.

Provisions à long terme

Cette rubrique n'est constituée que de provisions pour de grandes révisions sur le matériel roulant. En raison de l'utilisation d'une partie des fonds pour des révisions lourdes entreprises sur trois rames DOMINO, les provisions à long terme n'augmentent que de 783 kCHF pour atteindre 11'252 kCHF. Il est à relever que ce montant intègre toujours le provisionnement annuel supplémentaire de 310 kCHF accordé avec l'OFT pour la période 2017-2021.

Fonds propres

Suite à l'excédent enregistré durant l'exercice 2019, les fonds propres de la société augmentent de 10.3% pour franchir désormais le seuil des 13 MCHF.

Après validation par l'Assemblée Générale du 3 juin 2020, le résultat 2019 de CHF 1'209'022.- sera affecté comme suit :

- le bénéfice de CHF 1'191'404.- résultant de l'offre TRV donnant droit aux indemnités sera imputé à la réserve conformément à l'art. 36 de la LTV qui augmentera à CHF 6'269'845.-;
- le solde, soit un bénéfice de CHF 17'618.-, sera viré à la réserve générale.

Montants en kCHF
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre

RegionAlps SA	2019	2018	Delta	
ACTIFS	83 068	85 056	-1 987	-2.3%
ACTIFS CIRCULANTS	23 316	19 667	3 649	18.6%
Liquidités (y.c. Cashpool du groupe CFF)	20 171	16 846	3 325	19.7%
Créances résultant de prestations tiers	72	82	-11	-13.1%
Autres créances	9	9		0.0%
Actif de régularisation	3 065	2 730	335	12.3%
ACTIFS IMMOBILISÉS	59 752	65 389	-5 637	-8.6%
Immobilisations corporelles	59 748	65 167	-5 418	-8.3%
Immobilisations financières	1	1		
Immobilisations en construction	3	221	-218	-98.7%
PASSIFS	83 068	85 056	-1 987	-2.3%
DETTES À COURT TERME	8 797	7 554	1 243	16.4%
Dettes résultant de prestations tiers	479	997	-518	-51.9%
Dettes à court terme CFF	4 896	4 896		
Dettes à court terme auprès des pouvoirs publics	326	326		
Autres dettes à court terme	144	122	22	17.8%
Compte-courant TMR	360	238	122	51.4%
Passifs transitoires	2 582	875	1 708	195.3%
Provisions à court terme	9	101	-91	-90.7%
DETTES À LONG TERME	61 267	65 706	-4 439	-6.8%
Dettes à long terme CFF	44 841	49 737	-4 896	-9.8%
Dettes à long terme auprès des pouvoirs publics	5 175	5 501	-326	-5.9%
Provisions à long terme	11 252	10 469	783	7.5%
FONDS PROPRES	13 004	11 795	1 209	10.3%
Capital-actions	6 650	6 650		
Réserves légales	66	55	12	21.8%
Réserve selon l'art. 36 LTV	5 078	2 649	2 429	91.7%
Résultat de l'exercice	1 209	2 441	-1 232	

Tableau de financement.

Le niveau de liquidité général régresse mais demeure confortablement positionné au-dessus du seuil des 3 MCHF. Un résultat d'exercice moins conséquent ainsi qu'une capacité de provisionnement limitée par un emploi de fonds destiné à absorber des révisions lourdes sur le matériel roulant font notamment baisser le flux de trésorerie relatif à l'exploitation à 8.5 MCHF (-8%). Après une année 2018 qui avait vu l'entreprise investir près d'1.2 MCHF sur le « refit » de ses 4 rames NINA, l'année 2019 se traduit par un flux de trésorerie d'investissement très faible et ne faisant apparaître qu'une correction de valeur relative aux coûts de projet investis sur l'ETCS par le groupe CFF. A défaut d'investir, RegionAlps a pu mettre un accent plus soutenu sur le remboursement de ses prêts à long terme auprès des CFF et des pouvoirs publics (Confédération et Canton du Valais), ce qui abaisse encore le niveau de liquidité de près de 5.2 MCHF.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre
Montants en kCHF

RegionAlps SA	2019	2018
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	8 508	9 277
Bénéfices nets / pertes nettes	1 209	2 441
Amortissements sur l'actif immobilisé	5 598	5 521
Variation des provisions	692	2 815
Variation des créances résultant de ventes et de prestations de services	11	3
Variation des autres actifs circulants (y.c. actifs transitoires)	-335	207
Variation des dettes résultant d'achats et de prestations	-518	324
Variation des dettes à court terme (y.c. passifs transitoires)	1 851	-2 034
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	39	-1 203
Investissements immobilisations corporelles	39	-1 203
Investissements immobilisations incorporelles		
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-5 222	-3 983
Dettes financières à court/long terme	-4 896	-3 657
Autres dettes à long terme	-326	-326
TOTAL DES VARIATIONS DE LIQUIDITÉS	3 325	4 090
Liquidités au début de l'exercice	16 846	12 756
Liquidités à la fin de l'exercice	20 171	16 846
Variation des liquidités	3 325	4 090



Tableau des immobilisations.

Au 31 décembre 2019, le parc véhicules de RegionAlps comprend 4 rames NINA et 16 rames DOMINO. La valeur comptable nette pour l'ensemble du parc véhicules s'élève à 59.75 MCHF. Les immobilisations en construction ont presque été activées intégralement durant l'exercice et le solde du compte en question ne se monte désormais qu'à 3 kCHF au 31 décembre 2019. Ce montant représente toujours les coûts de projets relatifs aux problèmes d'odométrie inhérents à l'installation de l'ETCS (système de sécurité de la marche des trains) sur les rames DOMINO. La collaboration conjointe des ingénieurs SIEMENS et des ingénieurs CFF est engagée sur cette thématique qui devrait être résolue au-delà du présent exercice.

Montants en CHF

Immobilisations corporelles	Etat au 01.01.2019	Acquisitions	Cessions	Etat au 31.12.2019
Valeurs d'acquisitions	108 175 215			108 354 415
NINA	21 396 308	0	0	21 396 308
DOMINO*	86 778 907	179 200	0	86 958 107
Amortissements cumulés	-43 008 587			-48 606 286
NINA**	-7 420 526	-920 108	0	-8 340 634
DOMINO	-35 588 062	-4 677 591	0	-40 265 653
Valeurs comptables nettes	65 166 628			59 748 129
NINA	13 975 782	-920 108	0	13 055 675
DOMINO	51 190 846	-4 498 391	0	46 692 454

* Les acquisitions d'actifs sur les véhicules DOMINO sont constitués de l'activation des coûts de projet CFF relatifs aux problèmes d'odométrie détectés après l'installation de l'ETCS.

** Une contribution selon la loi Lhand pour un montant de CHF 15'761.- diminue les amortissements.



Annexes.

Etablissement des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis au 31 décembre conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Dettes et actifs en garantie

RegionAlps SA	2019	2018
Dettes envers des institutions de prévoyances publiques		
Caisse de pensions CFF	0	0
Dettes à long terme auprès des pouvoirs publics		
Prêt remboursable de la Confédération selon l'art. 56. Convention du 10.10.2001, avenant du 30.06.2009	3 105 965	3 285 154
Prêt remboursable du Canton selon l'art. 56. Convention du 10.10.2001, avenant du 30.06.2009	2 394 630	2 541 240
Actifs en garantie		
Rames DOMINO en faveur des CFF SA	46 692 454	51 190 846

Engagement de prévoyance

RegionAlps est affiliée à la Caisse de pensions CFF pour la prévoyance professionnelle. Ladite caisse assure environ 55 000 clientes et clients pour un taux d'assurés retraités de 45%. Au cours de l'exercice 2019, la Caisse de pensions CFF (CP CFF) a réalisé un rendement de 9,1%, dépassant ainsi son propre indice de référence. Ce rendement a ainsi plus que compensé le résultat négatif de l'année précédente. Compte tenu de la performance élevée, le Conseil de fondation a décidé de verser un intérêt de 2% sur l'avoir de vieillesse des assurés pour 2019. En raison de la nouvelle baisse des taux d'intérêt l'an dernier, le Conseil de fondation a également décidé de constituer une provision pour une éventuelle réduction future du taux d'intérêt technique de 1,5% à 1%. Cette provision coûte environ 3% du degré de couverture. Le degré de couverture au 31 décembre 2019, après constitution de cette provision et de la rémunération des avoirs de vieil-

lesse, s'élève à 105,4% (exercice précédent 101,1%). Les comptes annuels de RegionAlps ne comprennent aucune provision pour des engagements de prévoyance. Toutefois, un engagement de prévoyance de 681.8 MCHF (année précédente: 744.4 MCHF) figure au passif du bilan de CFF SA au 31 décembre 2019. RegionAlps bénéficie de cet engagement au même titre que les autres sociétés fondatrices affiliées. Cet engagement de prévoyance restera maintenu jusqu'à l'achèvement de l'assainissement durable de la Caisse de pensions CFF, qui implique la constitution d'une réserve pour fluctuation de valeurs.

Caisse du personnel

CFF SA tient une caisse du personnel. Les collaboratrices, les collaborateurs, les retraitées et retraités des CFF SA, des filiales ainsi que des fondations proches de l'entreprise peuvent y effectuer des placements, pour autant qu'ils soient garantis par ces filiales et fondations. Une obligation de garantie existe envers les collaboratrices, les collaborateurs, les retraitées et retraités de RegionAlps, égale aux placements et aux intérêts. Le montant total de l'obligation s'élève à CHF 223'648.80.- au 31.12.2019.

Management des liquidités

A l'instar des autres sociétés-filles, RegionAlps fait partie intégrante du « Cashpool » des CFF. A ce titre, le management des liquidités intègre donc le principe de solidarité. Ainsi, la banque est autorisée à garantir ses créances avec les soldes des autres participants du « pool ».

Informations relatives à la réalisation d'une évaluation des risques

RegionAlps fait partie intégrante du management du risque mené par le groupe CFF. Afin d'identifier et d'évaluer les différents risques auxquels RegionAlps est confronté, une revue complète de la gestion des risques a été entreprise en 2019. Ce processus, impliquant non seulement l'ensemble des membres de la direction de RegionAlps, mais aussi le Président du Conseil d'administration, a permis non seulement une meilleure conformité aux exigences juridiques et réglementaires, mais aussi une gouvernance plus efficiente. Par ailleurs, à l'instar des autres années, la société a identifié et évalué les principaux risques de gestion interne à l'entreprise. Pour établir son bilan et réaliser ses évaluations, RegionAlps s'appuie sur des estimations et des hypothèses prospectives. Elle définit les mesures requises, en assure leur mise en œuvre et présente un rapport au Conseil d'administration. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la politique de management du risque des CFF. Le Conseil d'administration a approuvé le système de contrôle interne de l'entreprise en date du 21 août 2019.

Eléments subséquents relatifs à la pandémie du Coronavirus

À compter du 25 mars 2020, les prestations de service public sont dimensionnées au strict minimum. La perte de fréquentation sur le trafic régional voyageurs depuis le début de la pandémie, respectivement depuis la fermeture prononcée des écoles et l'abandon des voyages de loisirs, est évaluée entre 60% et 80%. Les conséquences sur le personnel demeurent un axe prioritaire. Le contrôle des titres de transport a été arrêté jusqu'à nouvel avis. Les premiers symptômes relatifs au coronavirus sont perceptibles dans la population des pilotes de locomotives ce qui fera accroître inéluctablement l'absentéisme. Durant cette période, RegionAlps s'attend à une altération de l'accessibilité et du maintien de la performance des systèmes informatiques avec comme conséquences prévisibles une planification ferroviaire et une gestion administrative dégradées. Dans une année 2020 durant laquelle les prévisions budgétaires dressaient déjà un résultat déficitaire, la conséquence économique de ces différents éléments peut être évaluée comme majeure. A l'issue de la crise et conformément à sa communication du 20 mars 2020, l'OFT examinera de concert avec les cantons les mesures de compensation envers les entreprises de transport.

Approbation des comptes annuels par l'Office fédéral des transports

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa séance du 12 février 2020.

Attribution de l'excédent Montants en CHF

RegionAlps SA	Date	Montant
Réserves bloquées	01.01.2019	
Réserves pour pertes futures art. 36 LTV		5 078 441
Réserve générale		66 494
Résultat net de l'exercice	31.12.2019	
Résultat de l'offre TRV		1 191 404
Résultat net des prestations annexes		17 618
Réserves bloquées	après l'AG	
Réserves pour pertes futures art. 36 LTV		6 269 845
Réserve générale		84 112

A l'Assemblée générale de
REGIONALPS SA, Martigny

Berne, le 31 mars 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de REGIONALPS SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financements, le tableau des immobilisations et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Olivier Mange
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alessandro De
Luca (Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

RegionAlps SA
Rue de la Poste 3
1920 Martigny
+41 27 720 47 47
regionalps.ch